

MODALITÉS GÉNÉRALES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DU MANS (ENSIM) EN PARTENARIAT AVEC L'UFR ST

Année Universitaire 2020/2021

Les modalités générales du contrôle de connaissances du cycle préparatoire (1A et 2A) de l'ENSIM pour l'année universitaire 2020/2021 suivent celles de Licence Physique-Chimie de l'UFR Sciences et Techniques (UFR ST) de l'année 2020/2021 sauf pour les modalités précisées ci-dessous qui se substituent à celles de la licence Physique-Chimie. Sont décrites aussi les modalités d'admission en 1^{ère} année et 2^{ème} année de l'ENSIM, la validation des études et les stages.

I. Modalités d'admission

La formation de première année (1A) est exclusivement réservée aux lauréat.e.s du concours national Geipi-Polytech Terminale S.

La formation de deuxième année (2A) est accessible soit par validation de la première année soit après avis favorable sur le dossier de candidature examiné par le pôle recrutement de l'ENSIM.

II. Validation des études

Le jury de 1^{ère} année et le jury de 2^{ème} année décident pour chaque étudiant.e :

- soit son passage en année supérieure,
- soit l'autorise à redoubler,
- soit ne l'autorise pas à redoubler.

II.1. Validation de la 1^{ère} année

La 1^{ère} année du cycle préparatoire est validée si l'étudiant.e a :

- une moyenne générale pondérée égale ou supérieure à 10/20 à chacun des semestres 1 et 2 (pas de compensation entre les semestres 1 et 2),
- une moyenne pondérée des notes des contrôles dans une matière supérieure ou égale à 6. Si tel n'est pas le cas, la matière ne sera pas validée et devra être repassée en 2^{nde} session.

La compensation est organisée entre les matières sur le semestre.

Si la 1^{ère} année est validée, l'étudiant.e pourra alors s'inscrire en 2^{ème} année du cycle préparatoire.

II.2. Validation de la 2^{ème} année

La 2^{ème} année du cycle préparatoire est validée si l'étudiant.e a :

- une moyenne générale pondérée égale ou supérieure à 10/20 à chacun des semestres 3 et 4 (pas de compensation entre les semestres 3 et 4),
- une moyenne pondérée des notes des contrôles dans une matière supérieure ou égale à 6. Si tel n'est pas le cas, la matière ne sera pas validée et devra être repassée en 2^{nde} session.

La compensation est organisée entre les matières sur le semestre.

Si la 2^{ème} année est validée, l'étudiant.e pourra alors s'inscrire en 3^{ème} année (1^{ère} année du cycle ingénieur).

II.3. Situation dérogatoire

Le jury d'année peut autoriser un.e étudiant.e qui n'aurait pas acquis 60 ECTS sur l'année, à suivre et valider par anticipation des matières de l'année supérieure. Un contrat pédagogique sera alors établi et précisera les matières que l'étudiant.e est autorisé.e à suivre et valider. L'étudiant.e sera réinscrit.e l'année suivante dans l'année non validée.

Cette situation dérogatoire n'est possible qu'entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année du cycle préparatoire. En effet, le passage en 3^{ème} année n'est autorisé que si la 1^{ère} et la 2^{ème} année sont validées.

II.4. Redoublement

Un seul redoublement est permis sur les 2 années du cycle préparatoire de l'ENSIM, le cycle préparatoire devant se dérouler sur un maximum de 3 années après une intégration en 1^{ère} année et 2 années après une intégration en 2^{ème} année.

II.5. Jurys

Deux jurys sont organisés à chaque fin de semestre et chaque fin d'année. L'un applique les modalités générales du contrôle de connaissances de la Licence Physique-Chimie de l'UFR Sciences et Techniques, l'autre, les modalités générales du contrôle de connaissances du cycle préparatoire de l'ENSIM. Les jurys sont composés des enseignants de la formation.

II.6. Accès à la formation VAC par alternance

L'accès à la formation VAC par alternance de l'ENSIM n'est pas automatique. Un dossier de candidature devra être déposé en 2^{ème} année du cycle préparatoire dans

le cadre de la procédure de recrutement mise en place pour cette formation à l'ENSIM.

III. Stage

La réalisation d'un stage ouvrier est autorisée en cycle préparatoire. La convention est signée par l'ENSIM. Si l'étudiant le souhaite et le responsable des stages le valide, ce stage pourra donner lieu à une évaluation (rapport et soutenance) qui sera prise en compte en 4^{ème} année (semestre 7) et viendra alors se substituer au stage ouvrier obligatoire en fin de 3^{ème} année.

Cycle préparatoire ENSIM en partenariat avec l'UFR ST

1ère année du cycle préparatoire

SEMESTRE 1

Intitulé des matières	Coefficients/Nombre d'ECTS
Outils mathématiques pour les sciences	5
Algorithmique et Programmation	4
Algèbre linéaire	3
Anglais	2
Communication en français	2
Optique	2
Physique expérimentale	2
Structure et propriétés des atomes	3
Réaction chimique	3
Mécanique	2
Géométrie	2
Total	30

SEMESTRE 2

Intitulé des matières	Coefficients/Nombre d'ECTS
Analyse	6
Algèbre linéaire	3
Algorithmique et programmation	3
Statistiques descriptives	3
Anglais	1
Culture et compétences numériques	1
Mécanique	2
Electronique	2
Thermodynamique	2
Physique expérimentale	3
Projet professionnel de l'étudiant (PPE) + métiers	2
Exposé panorama des sciences modernes	1
Electronique expérimentale	1
Total	30

Cycle préparatoire ENSIM en partenariat avec l'UFR ST

2ème année du cycle préparatoire

SEMESTRE 3

Intitulé des matières	Coefficients/Nombre d'ECTS
Séries numériques et Probabilités discrètes	3
Algorithmique et programmation	6
Electronique	2
Electrostatique et magnétostatique	2.5
Electromagnétisme	2.5
Physique expérimentale 3	2
Calcul intégral	3
Calcul scientifique	3
Anglais	2
Module d'ouverture	2
Communication en français	2
Total	30

SEMESTRE 4

Intitulé des matières	Coefficients/Nombre d'ECTS
Fonction de plusieurs variables	3
Statistiques descriptives et inférentielles	3
Thermodynamique 2	2
Optique 2	2
Physique expérimentale 4	2
Anglais : préparation au TOEIC	4
Module d'ouverture	2
Vibrations acoustiques, capteurs	5
Informatique	5
Etat de la matière et structure des solides	2
Total	30